



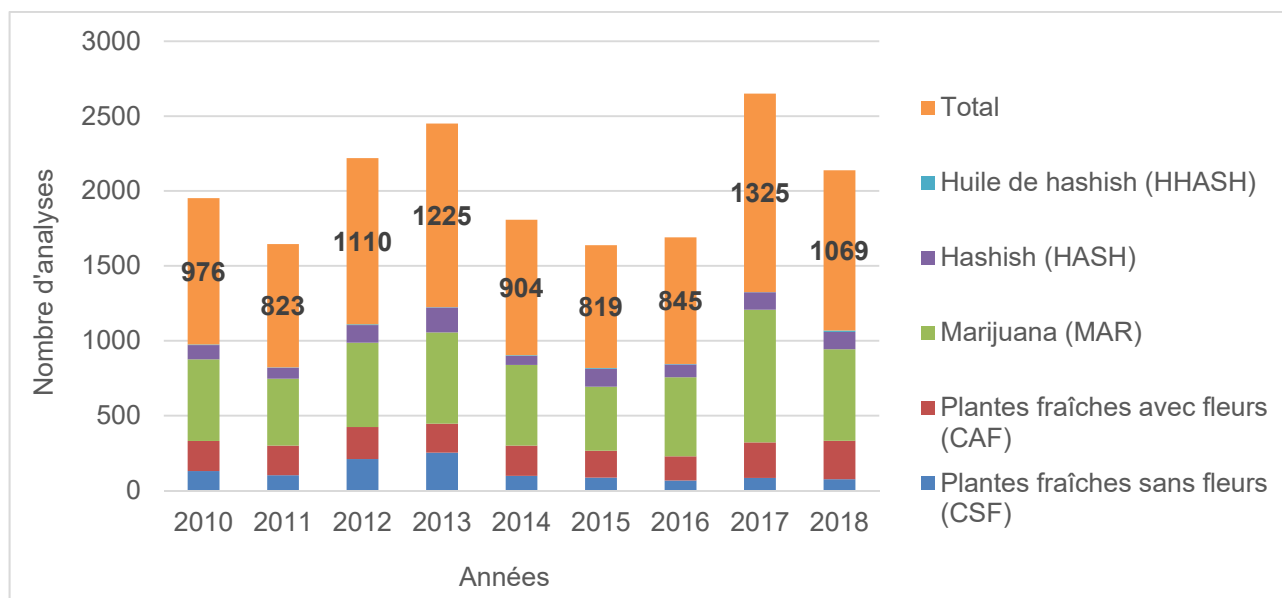
Schweizerische
Gesellschaft
für Rechtsmedizin
SGRM
Société Suisse
de Médecine Légale
SSML
Società Svizzera
di Medicina Legale
SSML

Groupe chimie forensique

Teneur en THC à la hausse dans les échantillons de hashish analysés par les laboratoires suisses de chimie forensique en 2017 et 2018.

Les laboratoires suisses de chimie forensique ont effectué, en 2018, 1069 analyses d'échantillons de cannabis saisis par la police et le pouvoir judiciaire pour la détermination de la teneur en THC: 76 analyses sur des échantillons de cannabis frais sans fleurs (CSF), 256 sur du cannabis frais avec fleurs (CAF), 612 sur des échantillons de marijuana (MAR, principalement fleurs de cannabis séchées), 115 sur des échantillons de hashish (HASH) et 10 sur des huiles de hashish (HHASH). Depuis 2013 le nombre d'analyses effectuées sur des échantillons de cannabis frais sans fleurs (CSF) a diminué alors qu'il est resté relativement constant pour les autres catégories. Avec l'explosion du phénomène "cannabis light" en 2017, le nombre total d'échantillons analysés (1325) est le plus élevé des 9 dernières années (voir **Figure 1**).

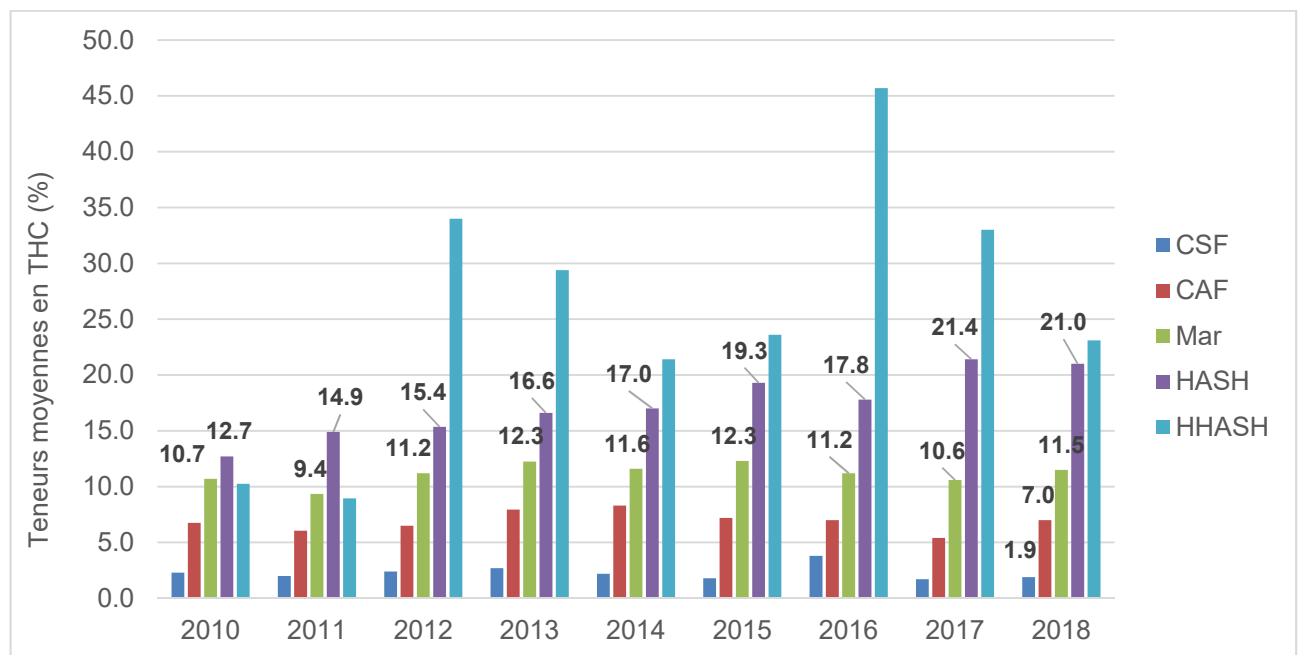
Figure 1: Evolution du nombre d'analyses effectuées (détermination de THC total) par les laboratoires suisses de chimie forensique entre 2010 et 2018 par typologie d'échantillon



Depuis 2010, les **teneurs moyennes** en THC total (%) mesurées pour les catégories CSF, CAF et MAR sont relativement stables et se situent, en 2018, à 1.9%, 7.0% et 11.5 % respectivement (voir **Figure 2**). Par contre, la teneur moyenne en THC total mesurée pour la catégorie hashish est à la hausse: elle était de 12.7% en 2010, de 17.0% en 2014, de 19.3% en 2015, de 21.4% en 2017 et de 21.0 % en 2018.

A noter que les échantillons de cannabis CBD (cannabidiol) avec une teneur de THC total inférieure à 1% n'ont pas été considérés puisque, selon la législation suisse, ils ne s'agit pas de produits stupéfiants.

Figure 2: Teneurs moyennes en THC par typologie d'échantillon depuis 2010



La **concentration en THC maximale** déterminée pour des échantillons de MAR était de 48% en 2015, de 33% en 2016 et 2017 et de 22.5% en 2018 (voir **Figure 3**); une tendance à la baisse semble se profiler. En 2017 la teneur en THC total maximale mesurée pour la catégorie HASH était de 65% alors qu'elle est de 71.6% en 2018. A remarquer toutefois que la plupart des échantillons de MAR et HASH analysés en 2018 avait des teneurs en THC total situés, respectivement entre 8.2 % et 15.6% (MAR) et 6 % et 33 % (HASH) avec des valeurs médianes à 12.7% (MAR) et 25% (HASH) (voir **Figure 4**).

Les huiles de hashish analysées en 2018 ont, comme pour les années précédentes, des teneurs très variables en THC total qui se situent entre 1.0 % et 70 % (voir **Figure 4**). Cependant, vu le petit nombre d'échantillons analysés dans cette catégorie (voir **Figure 1**), aucune conclusion statistiquement pertinente ne peut être tirée.

Figure 3: Teneurs maximales en THC par typologie d'échantillon depuis 2010

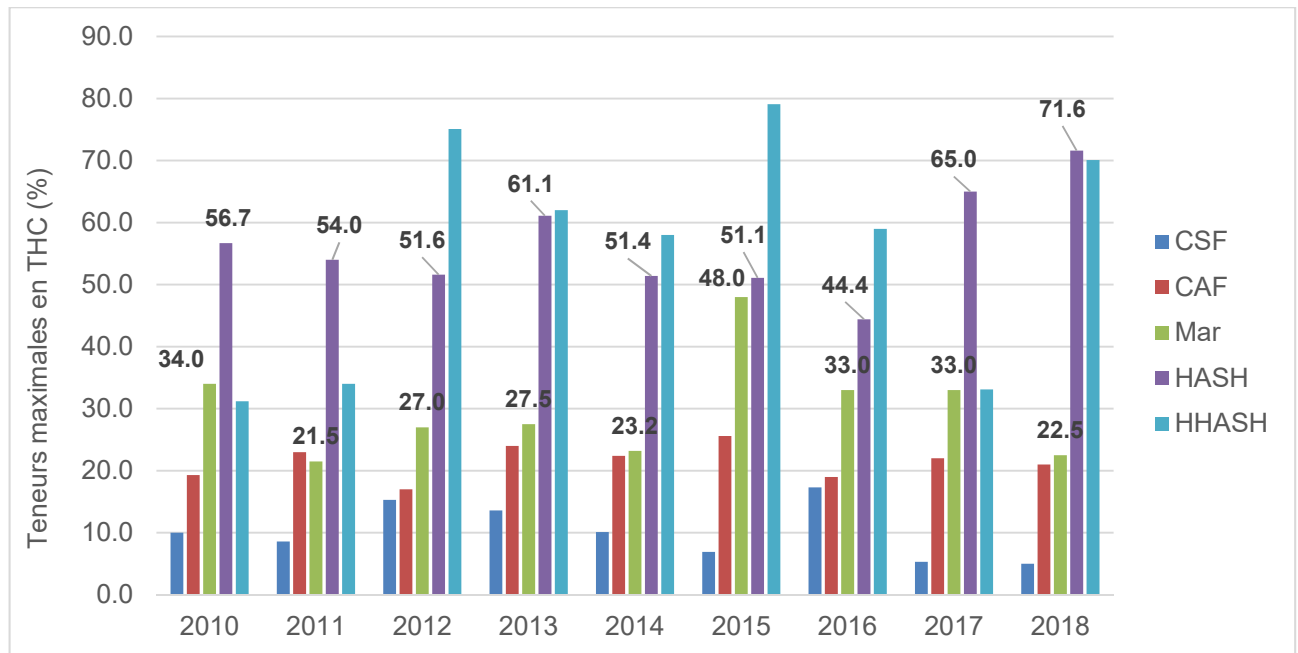


Figure 4: Distribution des teneurs en THC par typologie d'échantillon en 2018

